



PROGRAMME EAU ET AGRICULTURE

2021-2024



Accompagnement des agriculteurs du territoire
pour concilier la préservation de la **ressource en eau**
et leurs **enjeux économiques**

SOMMAIRE

QUI VOUS ACCOMPAGNE ?	P.5
Bayeux Intercom	p.5
Son partenaire privilégié : la Chambre d'Agriculture de Normandie	p.6
Projets déjà existants en soutien aux agriculteurs	p.7
POURQUOI PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'EAU ?	P.8
Une eau de bonne qualité : un enjeu de santé publique majeur	p.8
Qu'est-ce qui pollue l'eau ?	p.9
D'où vient l'eau potable ?	p.10
Comment est la qualité de l'eau sur notre territoire ?	p.11
- Dans quelle Aire d'alimentation de captage mon exploitation se situe ?	p.12
- L'évolution de la qualité de l'eau sur mon Aire d'alimentation de captage	p.14
COMMENT PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'EAU ?	P.15
Le volet non agricole et agricole	p.15
LE PROGRAMME D'ACTIONS EAU ET AGRICULTURE	P.16
Un constat : les points forts et point faibles sur le territoire	p.17
Les objectifs du programme d'actions	p.18
Qu'est-ce qu'un agriculteur sur le territoire ?	p.18
Les accompagnements collectifs : « Les essais »	p.19
Action A : couvrir efficacement les sols pour éviter les fuites d'azote hivernales	p.20
Action B : diversifier ses fourrages, optimiser la gestion de la prairie	p.24
Action C : diversifier l'assolement en grandes cultures	p.28
Les accompagnements individuels personnalisés	p.33
Action D : optimiser la fertilisation azotée	p.34
Action E : suivi personnalisé élevage et/ou culture	p.40
Action F : accompagnement personnalisé vers la conversion en agriculture bio	p.46

QUI VOUS ACCOMPAGNE ?

*Une collectivité qui se soucie
de la profession agricole
en collaborant avec elle.*

Composée de **36 COMMUNES** au cœur du Bessin, la communauté de communes Bayeux Intercom gère la production et la distribution en eau potable de **25 000 HABITANTS**.

Associée aux **TROIS SYNDICATS D'EAUX VOISINS** (syndicats mixtes d'alimentation en eau potable des Trois Cantons, de Maisons-Port-en-Bessin-Huppain et du Vieux Colombier), elle met en œuvre des actions pour préserver la ressource en eau.



VOTRE INTERLOCUTRICE

Agathe RÉMOND

Animatrice des aires d'alimentation de captages

Elle **coordonne** la mise en place et le suivi des actions sur les volets agricole et non agricole. Elle **anime** les réunions de concertation.

À l'écoute de vos questions, elle saura **vous rediriger** vers les bons interlocuteurs, facilitant ainsi vos démarches.

 02.31.51.64.55 | 06.02.06.49.90 | remond.a@bayeux-intercom.fr

*Une expertise de terrain nécessaire
à la compréhension des enjeux agricoles.*

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE NORMANDIE

Elle **ACCOMPAGNE** les agriculteurs dans leurs projets d'installation ou de développement en leur apportant une assistance sur les aspects technique, économique, administratif et social.



COMMENT FAIT-ELLE POUR ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS DE BAYEUX INTERCOM ?

COMPRENDRE



Le contexte des exploitants par l'écoute et le non-jugement sur les pratiques qu'ils mènent.

S'ASSOCIER



En préservant l'autonomie des agriculteurs dans leurs prises de décisions.

CONSEILLER



En se projetant dans l'avenir et en limitant au maximum la prise de risque.



Chambre d'agriculture du Calvados
Antenne locale de Bayeux

 02 31 51 66 33 | bayeux@normandie.chambagri.fr

PILOTAGE DU PROJET AGRO-ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE

Accompagnement à la mise en place de **Mesures Agro-Environnementales et Climatique**, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Normandie.



SOUTIEN FINANCIER À LA MISE EN ŒUVRE D'EXPÉRIMENTATIONS

Appui technique et financier d'agriculteurs souhaitant réaliser des essais pour préserver l'eau : **financement de l'expertise d'un conseiller en agronomie de la chambre d'agriculture et achat des semences.**



ALLER À LA RENCONTRE DES AGRICULTEURS

Des entretiens et des questionnaires adressés aux agriculteurs ont permis à Bayeux Intercom de mieux connaître les agriculteurs du territoire (nature des exploitations, perception des actions du programme Eau et Agriculture...), qui sont plus de 300.

OBJECTIFS :



**CIBLER LES PROBLÉMATIQUES DES AGRICULTEURS
LIÉES À LA PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE**

**ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS QUI SOUHAITENT S'ENGAGER
DANS UN MAINTIEN OU UN CHANGEMENT DE PRATIQUES
FAVORABLES À L'EAU**

POURQUOI PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'EAU ?

L'eau, une ressource vitale à partager.

UNE EAU DE BONNE QUALITÉ : UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE MAJEUR

→ LA QUALITÉ MICROBIOLOGIQUE

La présence de micro-organismes (bactéries, virus et parasites) dans l'eau de consommation peut engendrer un risque de maladies à court terme, le plus souvent bénignes.

publique : par exemple 200 µg/L pour l'aluminium, 50 mg/L pour les nitrates, 0,1µg/L par phytosanitaire (0,5µg/L pour le total des phytosanitaires).

→ LES NITRATES

Dans l'organisme humain, ils se transforment en nitrites, pouvant présenter un risque pour la santé notamment chez les femmes enceintes et les nourrissons.

→ LES MÉTAUX

N'étant pas biodégradables, l'accumulation de métaux tels que l'aluminium ou le cuivre a des conséquences sur les organismes vivants avec des effets toxiques à plus ou moins long terme.

→ DES EXIGENCES DE QUALITÉ RÉGLEMENTAIRES

Les concentrations maximales autorisées dans l'eau potable sont fixées par le code de la santé

→ LES MICROPOLLUANTS

Ils sont susceptibles d'avoir un impact sur la santé ou l'environnement, même à des concentrations très faibles. Certaines molécules sont cancérigènes, mutagènes ou reprotoxiques, soupçonnées d'être des perturbateurs endocriniens.

L'ÉCONOMIE D'EAU : UN ENJEU POUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGRICULTEURS À PARTIR DE 2050*



Révolution industrielle :
impact de l'activité humaine

Aujourd'hui

1800

1900

2000

2100



+ 61 JOURS SECS/AN

- 130 MM
DE PRÉCIPITATIONS

+ 3,5°C

- 21 JOURS DE PLUIE

*Source : données du GAEC Normand, scénario en 2050-2100 sans politique climatique internationale.

QU'EST-CE QUI POLLUE L'EAU ?

Nous sommes tous responsables de la ressource en eau.

Une pollution ponctuelle est une pollution dont l'origine peut être localisée géographiquement de façon précise, par exemple un point de rejet d'un effluent, une zone contaminée.

Une pollution diffuse est due à de multiples rejets de polluants dans le temps et l'espace. Elle est peu visible et les origines peuvent être difficilement identifiables. Elle peut entraîner des produits polluants vers les eaux souterraines ou en direction des cours d'eau.

LES INDUSTRIES

Rejets d'eaux usées dans nos rivières, ainsi que des produits chimiques comme les hydrocarbures et les pollutions aux polychlorobiphényles (PCB).

LES PARTICULIERS

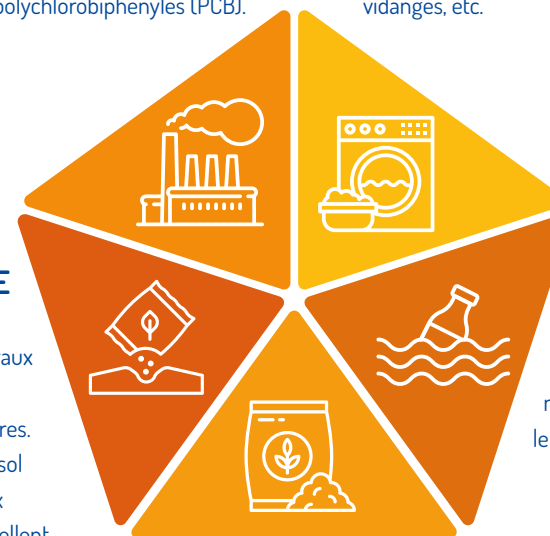
Une pollution domestique liée à l'utilisation des produits d'entretien ou cosmétiques (lessives, détergents), des peintures, solvants, huiles de vidanges, etc.

L'AGRICULTURE

Utilisation de nitrates (via les engrais minéraux et organiques) et produits phytosanitaires. Ils pénètrent dans le sol et atteignent les eaux souterraines ou ruissellent jusqu'aux cours d'eau.

LES DÉCHETS

Dépôts d'ordures (bouteilles en plastique, emballages, mégots) qui se retrouvent dans le milieu naturel.



LES SERVICES DE TRANSPORT, LES COLLECTIVITÉS ET LES JARDINIERS PROFESSIONNELS

Utilisation d'engrais et de produits phytosanitaires pour : le désherbage de voiries, entretien des cimetières et stades de foot, entretien des jardins et espaces verts.

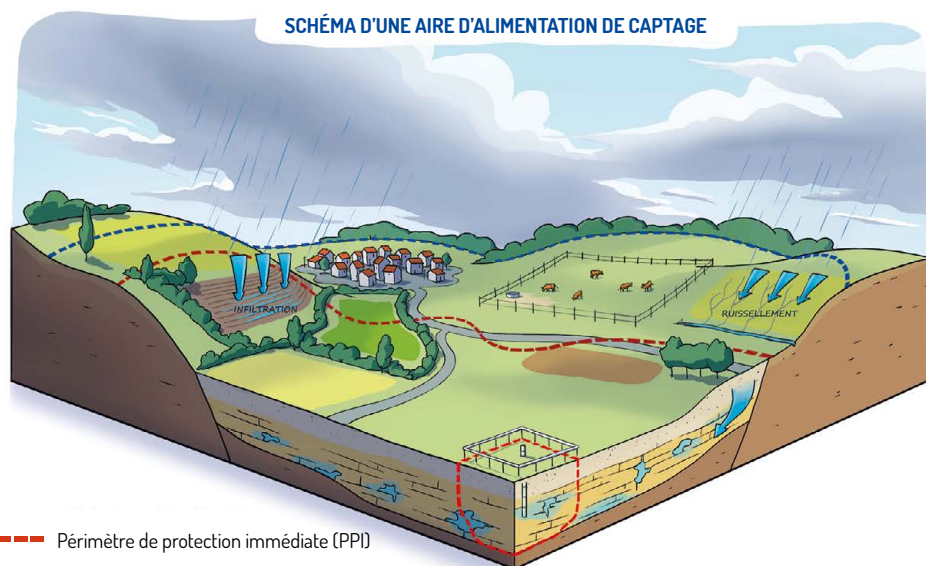
D'OÙ VIENT L'EAU POTABLE ?

La ressource en eau est sensible aux pollutions, qu'en est-il de l'eau potable que nous retrouvons dans nos foyers ?

L'EAU POTABLE QUE NOUS BUVONS PROVIENT DES RIVIÈRES ET DES NAPPES D'EAU SOUTERRAINES PRÉLEVÉE GRÂCE AUX CAPTAGES.

L'eau est prélevée du milieu naturel par un ouvrage appelé captage. Elle est prélevée soit en surface (prise d'eau en rivière), soit dans le sous-sol (forage ou puits). Bayeux Intercom et les syndicats partenaires exploitent une ressource en eau souterraine.

Les eaux de pluie alimentent le captage par infiltration dans le sol ou par ruissellement à la surface. L'ensemble des surfaces contribuant à l'alimentation du captage sont **LES AIRES D'ALIMENTATION DE CAPTAGE (AAC)**. L'AAC est le territoire pertinent pour la mise en œuvre d'un programme d'actions pour protéger la ressource en eau des pollutions diffuses.



- Périètre de protection immédiate (PPI)
- Périètre de protection rapprochée (PPR)
- Périètre de protection éloignée (PPE)

COMMENT EST LA QUALITÉ DE L'EAU SUR NOTRE TERRITOIRE ?

SUR LE TERRITOIRE DU PROGRAMME D'ACTIONS :

11
CAPTAGES

9 AIRES
D'ALIMENTATION
DE CAPTAGE sur
6 257 HECTARES

Mélanges d'eau entre plusieurs captages effectués lorsque la teneur en nitrates est trop élevée

Certains forages affectés par des teneurs non négligeables en phytosanitaires

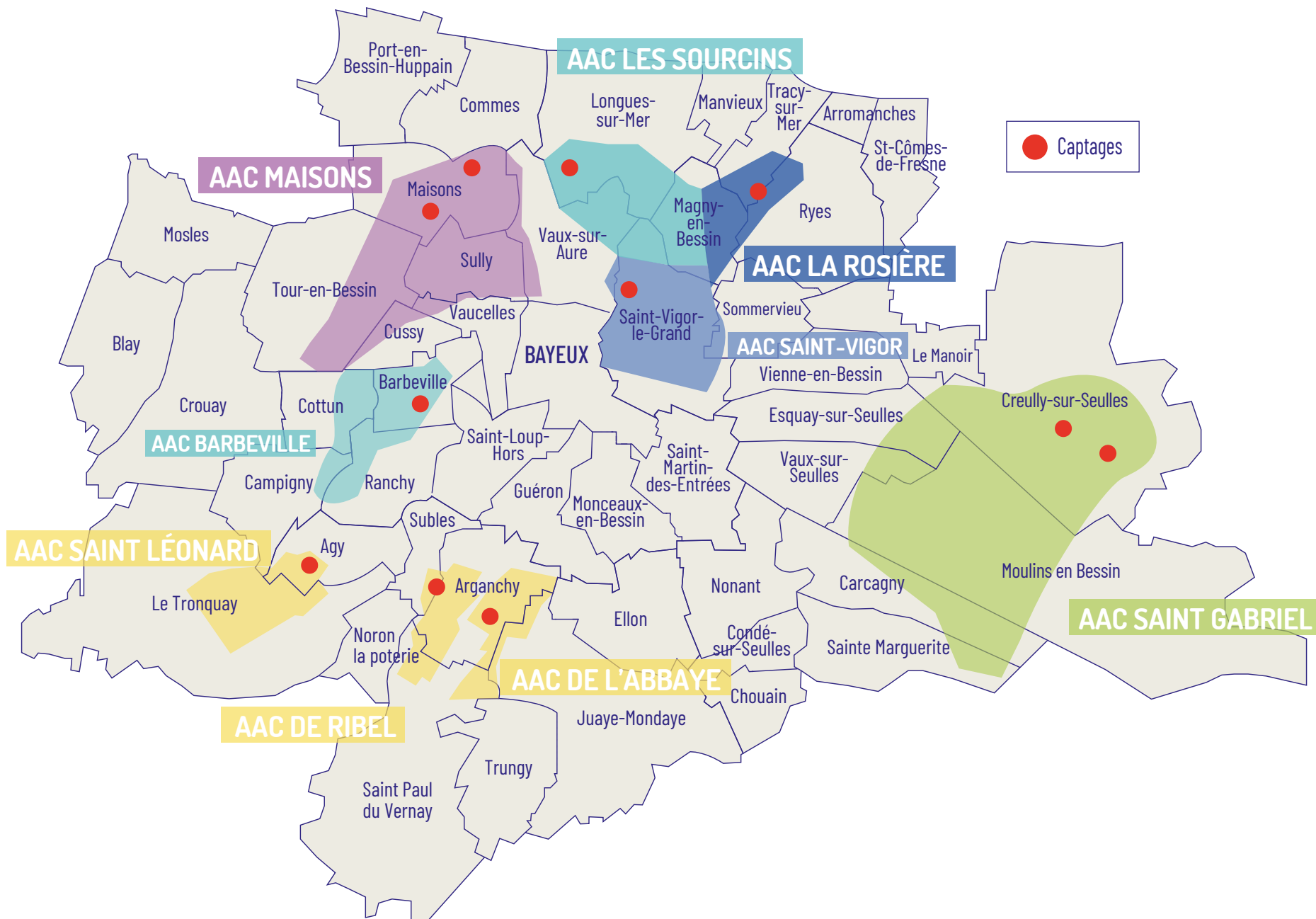
Eau de qualité réglementaire **SANS TRAITEMENT**, autre que les mélanges contre les produits phytosanitaires ni les nitrates

DEUX CAPTAGES PARTICULIÈREMENT STRATÉGIQUES :

Le captage de Saint-Vigor-le-Grand est très sensible aux fortes pluies avec des pics de nitrates. Durant ces périodes, la quantité d'eau pompée est réduite afin d'assurer un mélange avec

l'eau du captage de **Saint-Gabriel-Brécy**, de relativement bonne qualité. Cela permet de respecter la norme à ne pas dépasser de 50 mg/L de nitrates dans l'eau distribuée.

DANS QUELLE AIRE D'ALIMENTATION DE CAPTAGE (AAC) MON EXPLOITATION SE SITUE ?



L'ÉVOLUTION DE LA QUALITÉ DE L'EAU SUR MON AIRE D'ALIMENTATION DE CAPTAGE

Maintenant que vous savez dans quelle(s) aire(s) d'alimentation de captage vos parcelles se situent, quelle est la qualité de l'eau du captage ?

LES NITRATES

Le code de santé publique fixe une limite de 50 mg/L de nitrates, dans les eaux distribuées. L'objectif du programme d'action est de réduire ce taux et le stabiliser à 35 mg/L dans l'eau produite, pour sécuriser la ressource.

Les taux sont des moyennes sur 20 ans de 1996 à 2016.

Taux moyen
≈ 31,5 mg/L

ST LÉONARD

ABBAYE

< 6 mg/L

LA ROSIÈRE

SOURCINS

Sur ces captages, l'objectif est
LA PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE :
agissons maintenant pour ne pas qu'il y ait
de dégradations futures.

Dépassements
récurrents
(moyenne :
52,2 mg/L)

BARBEVILLE

SAINT-
VIGOR

SAINT-
GABRIEL
(puits)

Dépassements
ponctuels de
50mg/L

L'AVENUE

RIBEL

Entre
35 et 45 mg/L

LONG
BOIS

ST GABRIEL
(forage)

Sur ces captages, l'objectif est
LA RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ DE L'EAU.

Il est urgent d'agir ensemble par
un accompagnement personnalisé !

LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES



Molécules, en particulier
Trizaine, dinoseb, benzatone

Déttection ponctuelle sur tous les captages
(sauf forage des Sourcins)



S-métolachlore

Depuis 2021, détection des métabolites sur les
captages de Saint Vigor et Saint Gabriel.

La quasi-totalité des captages est concernée par les produits phytosanitaires et de nouvelles molécules apparaissent. Afin de préserver la ressource en eau, des actions sont à mettre en place maintenant, à l'aide de notre accompagnement.

COMMENT PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'EAU ?

→ **POUR SÉCURISER LA RESSOURCE EN EAU SUR NOTRE TERRITOIRE, BAYEUX INTERCOM TRAVAILLE SUR LA RÉDUCTION DES NITRATES ET DES PHYTOSANITAIRES À L'ÉCHELLE DES AIRES D'ALIMENTATION DE CAPTAGE**

Pour le moment, l'eau distribuée est de qualité réglementaire et ne nécessite pas de traitement. Cependant, des mélanges d'eau entre plusieurs captages sont nécessaires pour garantir la qualité de l'eau distribuée. Les objectifs des gestionnaires de l'eau sont les suivants :

- **Nitrates** : sécuriser les eaux brutes (=captées) autour de 35 mg/L pour ne pas dépasser un taux de 40 mg/L sur les eaux distribuées
- **Phytosanitaires** : zéro dépassement et pas de nouvelles molécules.

En cas de dégradation de la qualité au-delà de ces normes, la construction d'une usine de potabilisation serait nécessaire. Les gestionnaires de l'eau ne souhaitent pas appliquer des mesures supplémentaires.

Des actions de préservation et de reconquête de la qualité de l'eau des captages sont donc mises en place, sur les volets agricole et non agricole.

VOLET NON AGRICOLE

Actions menées avec les habitants et les communes : charte d'entretien des espaces publics, gestion différenciée...

VOLET AGRICOLE

Bayeux Intercom a mis en place un programme d'actions Eau et agriculture.



LE PROGRAMME D' ACTIONS EAU ET AGRICULTURE

Durant trois années de concertation, **Bayeux Intercom, les syndicats d'eau partenaires et les acteurs du monde agricole** (chambre d'agriculture, agriculteurs...) ont élaboré ensemble un programme d'actions à destination des agriculteurs. Le programme a été construit en prenant en compte la viabilité économique des exploitations agricoles ainsi que les **souhaits et besoins des agriculteurs face aux questions rencontrées**.

Ce programme vise à **accompagner techniquement et financièrement**, dans le cadre de leur système et de leurs pratiques, les agriculteurs dont les parcelles sont situées sur les aires d'alimentation de captage. Ces évolutions de pratiques ont pour objectif de **tendre vers des systèmes plus économes en produits phytosanitaires et engrais et économiquement performants**.



UN CONSTAT : LES POINTS FORTS ET LES POINTS FAIBLES DU TERRITOIRE

Pour élaborer ce programme d'actions, nous avons effectué un état des lieux du territoire révélant certaines forces et faiblesses.



AGRICULTURE DIVERSIFIÉE ET INNOVANTE

Polyculture-élevage importante | Forte capacité d'adaptation



PRODUCTION DE QUALITÉ PAR LE SAVOIR-FAIRE NORMAND

AOP Beurre et crème d'Isigny | Danone | Lactalis



AGRICULTEURS ENGAGÉS DANS LES DÉMARCHES ENVIRONNEMENTALES

Démarche MAEC | Certification HVE



COOPÉRATIVES ENGAGÉES DANS UNE AGRICULTURE DURABLE ET RAISONNÉE



BAISSE IMPORTANTE DU NOMBRE D'EXPLOITATION D'ÉLEVAGE



BAISSE DE MOITIÉ DE LA POPULATION AGRICOLE



DIMINUTION DU TAUX DE PRAIRIE DEPUIS 50 ANS



HAUSSE DE LA VOLATILITÉ DES PRIX DES PRODUITS AGRICOLES QUI DEMANDE UNE ADAPTATION CONSTANTE

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PROGRAMME ?

CONTINUER à distribuer une eau de qualité réglementaire, sans traitement contre les nitrates ni les phytosanitaires.

CONCILIER la préservation de la qualité de l'eau ET les enjeux propres à chaque agriculteur : amélioration des conditions de travail, préservation de la rentabilité économique de l'exploitation ou encore amélioration de la qualité des produits.

S'ADAPTER au système d'exploitation et aux pratiques initiées, ainsi qu'aux souhaits et au temps disponible de l'agriculteur.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME ?

À L'ENSEMBLE DES AGRICULTEURS QUI POSSÈDE UNE PARCELLE OU PLUS SUR LES AIRES D'ALIMENTATION DE CAPTAGE.

UN AGRICULTEUR SUR LE TERRITOIRE, C'EST AVANT TOUT...

**Un passionné de son métier
soucieux du bien-être animal**

Il ne compte pas ses heures. Parfois il travaille la nuit, le week-end et les jours fériés, dans des conditions climatiques rudes (sécheresse, froid, vent, inondations).

**Un chef d'entreprise doté
d'un savoir-faire en gestion**

Il a de MULTIPLES CASQUETTES en dehors de la production. Il peut être amené à gérer du personnel, à être en relation avec des clients, des partenaires, à gérer l'administratif.

DEUX TYPES D'ACCOMPAGNEMENTS GRATUITS SUR LA BASE DU VOLONTARIAT

Chaque agriculteur est **LIBRE** de participer à une ou plusieurs actions ou non.

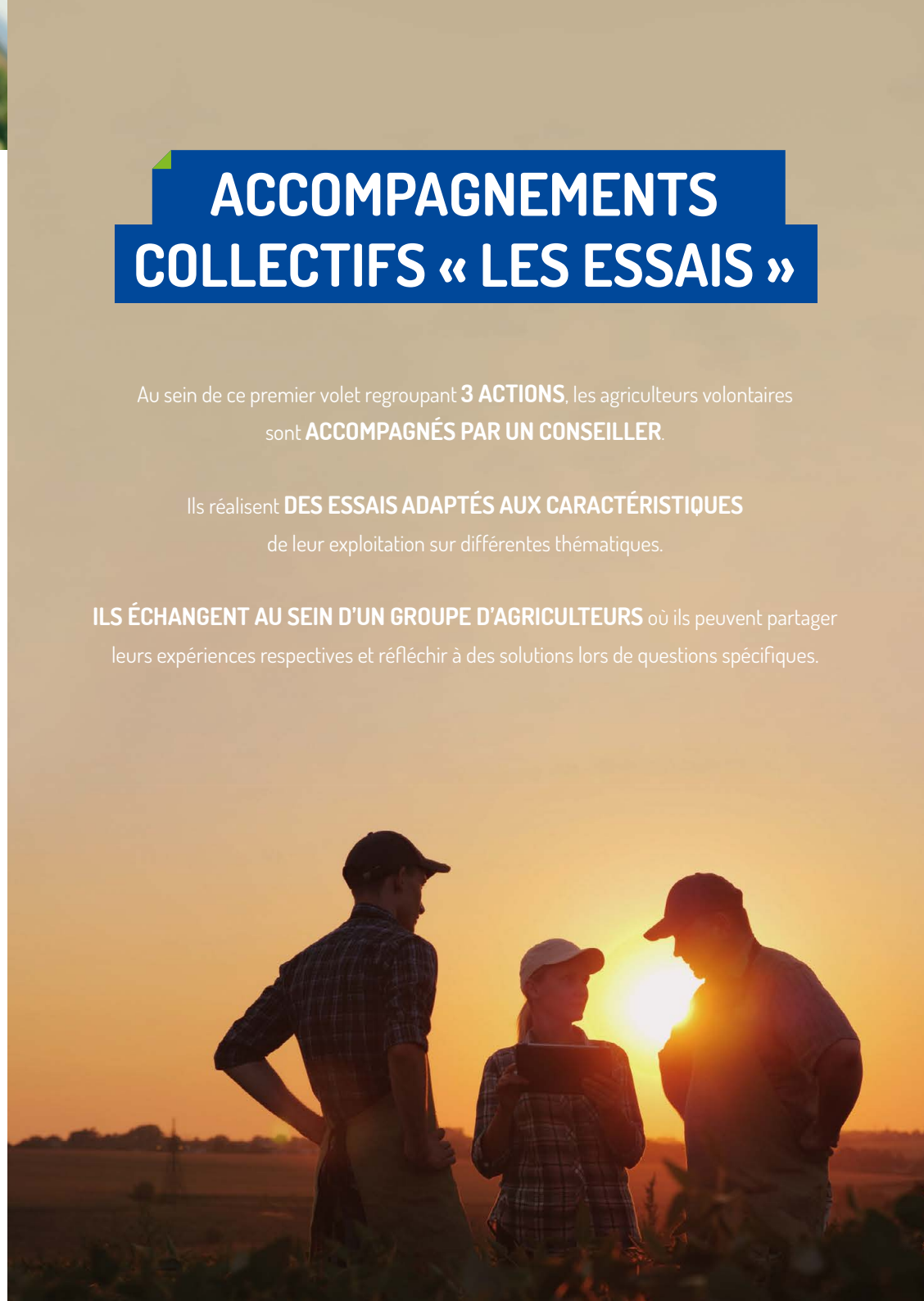
L'accompagnement consiste en plusieurs actions **INTÉGRALEMENT FINANCÉES PAR BAYEUX INTERCOM** et **MISES EN ŒUVRE PAR LA CHAMBRE D'AGRICULTURE** : des essais via un accompagnement collectif et des diagnostics individuels.

ACCOMPAGNEMENTS COLLECTIFS « LES ESSAIS »

Au sein de ce premier volet regroupant **3 ACTIONS**, les agriculteurs volontaires sont **ACCOMPAGNÉS PAR UN CONSEILLER**.

Ils réalisent **DES ESSAIS ADAPTÉS AUX CARACTÉRISTIQUES** de leur exploitation sur différentes thématiques.

ILS ÉCHANGENT AU SEIN D'UN GROUPE D'AGRICULTEURS où ils peuvent partager leurs expériences respectives et réfléchir à des solutions lors de questions spécifiques.



ACTION **A**

COUVRIR EFFICACEMENT LES SOLS POUR ÉVITER LES FUITES D'AZOTE HIVERNALES



ACTION **A**

COUVRIR EFFICACEMENT LES SOLS POUR ÉVITER
LES FUITES D'AZOTE HIVERNALES

POURQUOI ?

POUR RÉPONDRE À UNE OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE : la couverture des sols en hiver est une obligation de la directive Nitrates, sauf dérogations.

MAIS SURTOUT POUR VALORISER ÉCONOMIQUEMENT CETTE OBLIGATION : le choix des couverts et les techniques d'implantation peuvent avoir un impact important sur le gain de fourrage ou l'arrière-effet sur culture.

Pour combiner des **AVANTAGES AGRONOMIQUES** par l'amélioration de la fertilité du sol et la **PRÉSERVATION DE L'EAU** en limitant les fuites de nitrates.

Les couverts ont un intérêt largement reconnu, mais certains offrent beaucoup plus d'avantages que d'autres, leur efficacité peut être améliorée en adaptant la technique, et cela dépend de chaque exploitation.

COMMENT ?

Les agriculteurs sont accompagnés par un conseiller en agronomie de la Chambre d'Agriculture, qui identifie avec eux **LES COUVERTS HIVERNAUX** et **LES TECHNIQUES LES PLUS EFFICACES** par rapport à leur exploitation.

Ils réalisent **DES ESSAIS** où ils testent différentes espèces, techniques d'implantation et dates de destruction des couverts.

Ils participent à des groupes de travail permettant d'avoir des **RETOURS D'EXPÉRIENCES** d'autres agriculteurs lors de moments d'échanges conviviaux et d'**AMÉLIORER LEURS CONNAISSANCES ET/OU PARTAGER LEUR EXPERTISE**.

POUR QUI ?

TOUS LES AGRICULTEURS VOLONTAIRES.



CELA ME SEMBLE COMPLIQUÉ CAR...

JE MANQUE DE TEMPS!

On est bien d'accord, le temps c'est de l'argent!

- La commande de semences est effectuée par Bayeux Intercom.
- Le suivi est réalisé par le conseiller en agronomie.
- Nombre de jours estimés : 2,5

JE NE VOIS PAS L'INTÉRÊT POUR PRÉSERVER L'EAU!

- Les couverts hivernaux piègent l'azote présent dans le sol. Ainsi, ils limitent les fuites de nitrates vers les rivières ou les nappes, au cours des périodes pluvieuses. Plus le couvert est développé, plus il piège d'azote et donc plus il est efficace.

C'EST UNE PRISE DE RISQUE, JE VAIS PERDRE EN PRODUCTIVITÉ.

C'est normal d'avoir peur, il y a toujours une prise de risque qu'on ne peut pas éviter. L'objectif c'est de la **LIMITER**.

- Comme le mot l'indique, il s'agit d'un essai, qui plus est, sur une **SEULE PARCELLE**.

- **VOUS NE SEREZ PAS SEUL**, vous serez **ACCOMPAGNÉ** par un conseiller expérimenté qui saura identifier avec vous les couverts et techniques les plus adaptés pour préserver votre production. Vous bénéficierez aussi des **RETOURS D'EXPÉRIENCE** des agriculteurs du groupe de travail.

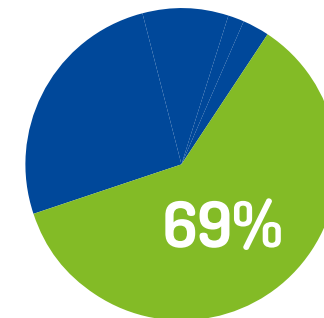
- Les couverts permettent d'**AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ** : baisse des besoins en engrais en enrichissant le sol, meilleure structuration du sol...

JE SUIS INTÉRESSÉ.E MAIS ÇA A UN COÛT

- **BAYEUX INTERCOM PREND ENTIÈREMENT EN CHARGE** : l'achat des semences, les analyses et l'ensemble des prestations réalisées par le conseiller.

COMBIEN ÊTES-VOUS À LE FAIRE ?

Les **AGRICULTEURS DE VOTRE TERRITOIRE** sont **69%** à déclarer réaliser des essais de couverts hivernaux depuis plusieurs années.



CE QU'ILS EN PENSENT* :

Je fais partie du groupe sur la préservation des sols, pour choisir l'espèce qui convient le mieux selon la nature du sol.

Les couverts végétaux sont des plantes qui apportent de la matière organique au sol, qui restituent de l'azote au sol, ce qui peut jouer sur la productivité car le sol est enrichi. D'un point de vue agronomique, on évite que nos sols s'appauvrissent. On maintient la vie du sol.

ACTION **B**DIVERSIFIER SES FOURRAGES,
OPTIMISER LA GESTION
DE LA PRAIRIE

POURQUOI ?

Pour **AMÉLIORER LA RENTABILITÉ DES PRAIRIES**

Tout en association **PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE ET AMÉLIORATION DU BÉNÉFICE DE L'EXPLOITATION** grâce au maintien des prairies et au développement de fourrages économes en intrants.

COMMENT ?

Les agriculteurs sont accompagnés par un **CONSEILLER ÉLEVAGE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE** qui identifie avec eux les essais à réaliser sur les fourrages et prairies les plus adaptés en fonction des caractéristiques d'exploitation (type de sol, matériel à disposition, système de production, etc.) afin de maintenir le bénéfice de l'exploitation.

Les agriculteurs réalisent **DES ESSAIS** où ils testent différentes espèces végétales et mélanges, des fourrages économes en intrants, des modalités de semis, des modalités d'entretien des prairies. Ils pourront aussi tester la conduite de prairie avec moins ou sans intrants et **DIFFÉRENTES TECHNIQUES DE RÉNOVATION DE PRAIRIE**.

Ils participent à des groupes de travail permettant d'avoir des **RETOURS D'EXPÉRIENCES** d'autres agriculteurs lors de moments d'échanges conviviaux et d'**AMÉLIORER LEURS CONNAISSANCES ET/OU PARTAGER LEUR EXPERTISE**.

POUR QUI ?

LES ÉLEVEURS ET POLYCLULTEURS-ÉLEVEURS VOLONTAIRES.

ACTION B

DIVERSIFIER SES FOURRAGES,
OPTIMISER LA GESTION DE LA PRAIRIE



On est bien d'accord, le temps c'est de l'argent !

- La commande de semences est effectuée par Bayeux Intercom.
- Le suivi est réalisé par le conseiller en agronomie.
- Nombre de jours estimés : 2,5



- Les prairies limitent l'érosion, le ruissellement et filtre les eaux : elles piègent ainsi les nitrates et les phytosanitaires.
- Elles diminuent l'intensité des inondations en jouant le rôle d'éponge.
- Elles sont peu fertilisées.



*C'est normal d'avoir peur, il y a toujours une prise de risque qu'on ne peut pas éviter. L'objectif c'est de la **LIMITER**.*

- Comme le mot l'indique, il s'agit d'un essai, qui plus est, sur une **SEULE PARCELLE**.

• **VOUS NE SEREZ PAS SEUL**, vous serez **ACCOMPAGNÉ** par un conseiller expérimenté qui saura identifier avec vous les fourrages les moins onéreux ainsi que les modalités de semi et d'entretien contribuant à améliorer la rentabilité de vos prairies.

• Vous bénéficierez aussi **DES RETOURS D'EXPÉRIENCE** des agriculteurs du groupe de travail.

• La diversification des fourrages permet de **DIMINUER L'ACHAT D'ALIMENTS**.



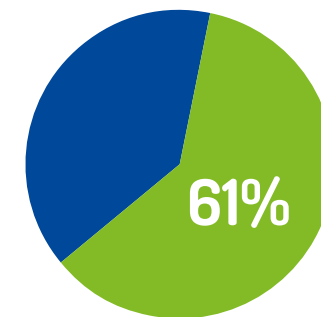
• **BAYEUX INTERCOM PREND ENTIÈREMENT EN CHARGE** : l'achat des semences, les analyses et l'ensemble des prestations réalisées par le conseiller.

ACTION B

DIVERSIFIER SES FOURRAGES,
OPTIMISER LA GESTION DE LA PRAIRIE

COMBIEN ÊTES-VOUS À LE FAIRE ?

Les **AGRICULTEURS DE VOTRE TERRITOIRE** sont **61%** à déclarer diversifier leurs fourrages et/ou optimiser la gestion de leurs prairies.



CE QU'ILS EN PENSENT* :

“ Une plante peut être moins bien adaptée à un contexte qu'à un autre. Il y a des variantes à prendre en compte. La luzerne et d'autres cultures sont intéressantes mais sont mieux adaptées aux terres calcaires. Mes terres sont argileuses et acides, donc c'est plus difficile dans notre secteur qu'ailleurs. ”

“ Mon fils a un troupeau de vaches allaitantes et s'occupe de la gestion de la prairie. Il fait un mélange graminés/légumineuses, ce qui apporte de l'azote et améliore la productivité, en mettant un peu moins d'engrais. ”

ACTION C

DIVERSIFIER L'ASSOLEMENT EN GRANDES CULTURES AVEC DES CULTURES ÉCONOMES EN INTRANTS

POURQUOI ?

Pour **DIVERSIFIER SON ASSOLEMENT** en grandes cultures en améliorant la structure agronomique des sols grâce aux cultures intégrées dans la rotation.

Pour **INNOVER**, tester, voire être pionnier dans le développement d'une culture peu développée sur le territoire qui présente **UN RÉEL INTÉRÊT ÉCONOMIQUE** pour l'exploitation et un **INTÉRÊT POUR LA RESSOURCE EN EAU**.

COMMENT ?

Accompagnés par un conseiller culture de la Chambre d'Agriculture, les agriculteurs testent des **CULTURES ÉCONOMES EN INTRANTS** (rotations plus longues ou ne nécessitant pas ou peu d'intrants : nitrates ou produits phytosanitaires. **CONNUES** (chanvre, miscanthus, lupin, légumineuses, lentilles...) **OU INNOVANTES** (fruits à coques, quinoa, kiwi...).

Ils pourront aussi tester des techniques visant la réduction des intrants sur des grandes cultures plus communes (blé, colza...).

Ils participent à des groupes de travail permettant d'avoir des **RETOURS D'EXPÉRIENCES** d'autres agriculteurs lors de moments d'échanges conviviaux et d'**AMÉLIORER LEURS CONNAISSANCES ET/OU PARTAGER LEUR EXPERTISE**.

POUR QUI ?

LES CULTIVATEURS ET POLYCLTUEURS-ÉLEVEURS VOLONTAIRES.



CELA ME SEMBLE COMPLIQUÉ CAR...

JE MANQUE DE TEMPS!

On est bien d'accord, le temps c'est de l'argent!

- La commande de semences est effectuée par Bayeux Intercom.
- Le suivi est réalisé par le conseiller cultures.
- Nombre de jours estimés : 2,5



- Les cultures ciblées dans cette action ont besoin de pas ou peu d'intrants, ce qui limite la pollution de l'eau.



C'est normal d'avoir peur, il y a toujours une prise de risque qu'on ne peut pas éviter. L'objectif c'est de la **LIMITER**.

- Comme le mot l'indique, il s'agit d'un essai, qui plus est, sur une **SEULE PARCELLE**.

• **VOUS NE SEREZ PAS SEUL**, vous serez **ACCOMPAGNÉ TECHNIQUEMENT** par un conseiller expérimenté qui vous présentera les cultures qui ont un bon rendement ou permettent de générer un bénéfice.

• Vous bénéficierez aussi **DES RETOURS D'EXPÉRIENCE** des agriculteurs du groupe de travail.

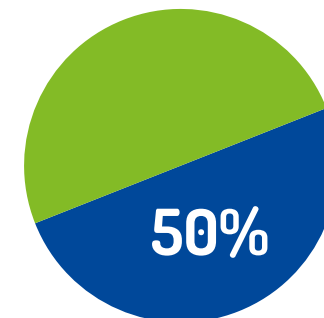
• Vous serez en contact avec les acteurs des filières pour travailler conjointement sur une **MEILLEURE VALORISATION DES PRODUITS**.



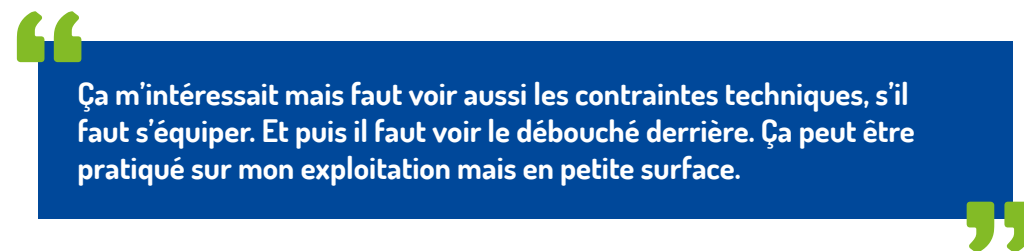
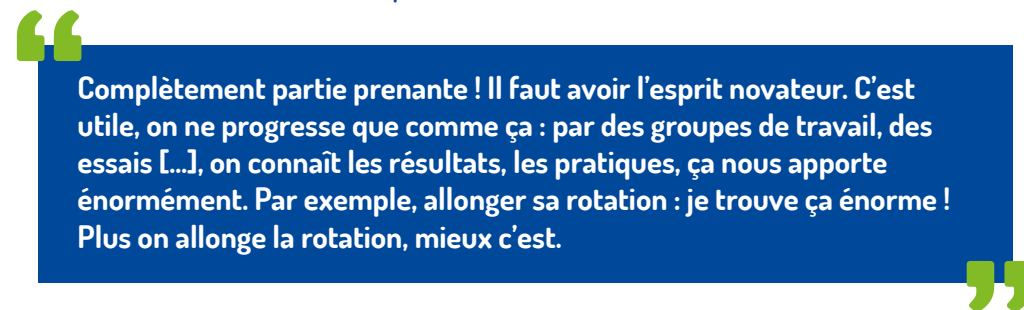
• **BAYEUX INTERCOM PREND ENTIÈREMENT EN CHARGE** : l'achat des semences, les analyses et l'ensemble des prestations réalisées par le conseiller.

COMBIEN ÊTES-VOUS À LE FAIRE ?

Près de **50%** des **AGRICULTEURS DE VOTRE TERRITOIRE** déclarent diversifier l'assolement en grandes cultures avec des cultures économes en intrant.



CE QU'ILS EN PENSENT* :



A B C LES ÉTAPES DES 3 ACCOMPAGNEMENTS COLLECTIFS

ÉTAPE 1

PRISE DE CONTACT PAR TÉLÉPHONE

L'agriculteur intéressé ou souhaitant obtenir plus d'informations contacte **AGATHE RÉMOND**, l'animatrice captages de Bayeux Intercom qui répondra aux questions.

i 02.31.51.64.55 | 06.02.06.49.90 | remond.a@bayeux-intercom.fr

ÉTAPE 2

MISE EN PLACE DU PROTOCOLE D'ESSAI AVEC LE CONSEILLER

Si l'agriculteur est toujours intéressé suite aux informations fournies, le conseiller de la Chambre d'Agriculture le contacte pour convenir d'un rendez-vous qui aura lieu sur son exploitation.

Le conseiller rencontre l'agriculteur, ils conviennent de la parcelle souhaitée et réalisent ensemble le protocole d'essai **EN ACCORD AVEC LES CARACTÉRISTIQUES DE L'EXPLOITATION** (matériel agricole, cultures, surface, type de sol, contraintes météorologiques, etc.)

Pour que l'agriculteur puisse réfléchir à tête reposée, le conseiller lui transmet **LE COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE ET LE PROTOCOLE D'ESSAI**.

ÉTAPE 3

RÉALISATION DE L'ESSAI ET SUIVI

SEULEMENT S'IL LE SOUHAITE, l'agriculteur met en place le plan d'actions sur la parcelle concernée. Le conseiller réalise **LE SUIVI DE L'ESSAI** : conseils, prélèvements, analyses et synthèse des résultats.

ÉTAPE 4

VISITE « BOUT DE CHAMP »

À la fin de chaque essai, un moment convivial est organisé sur la ferme de l'agriculteur avec d'autres agriculteurs du territoire. Ce sera l'occasion pour lui de valoriser les actions menées et d'évaluer avec le conseiller, la balance bénéfice/risque.

ÉTAPE 5

PARTICIPATION AU SEIN D'UN GROUPE DE SUIVI

Un groupe de travail est constitué d'agriculteurs du territoire. Ils échangent sur leurs résultats respectifs, les avantages et inconvénients : comparaison des reliquats, suivi des couverts, comparaison des variétés...

ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS PERSONNALISÉS

Au sein de ce second volet regroupant **3 ACTIONS**, le conseiller de la Chambre d'Agriculture réalise un diagnostic individuel de l'exploitation lors d'une visite chez l'agriculteur volontaire.

L'agriculteur, s'il le souhaite, met en place **LE PLAN D' ACTIONS PROPOSÉ AVEC L'APPUI TECHNIQUE DU CONSEILLER**.



ACTION **D**

OPTIMISER LA FERTILISATION AZOTÉE

ACTION **D** OPTIMISATION LA FERTILISATION AZOTÉE

POURQUOI ?

POUR ALLER PLUS LOIN QUE L'OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE : la réglementation impose à tous les agriculteurs de faire un plan prévisionnel de fumure, un plan d'épandage et des reliquats azotés.

Pour identifier **LES MARGES DE PROGRESSION POSSIBLES**.

POUR AMÉLIORER LA FERTILISATION DES SOLS et ainsi économiser de l'engrais sans diminuer la production.

Et pour **PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU** par la même occasion.

COMMENT ?

Accompagnés par un conseiller en agronomie de la Chambre d'Agriculture, les agriculteurs réalisent un **DIAGNOSTIC DES PRATIQUES DE FERTILISATION AZOTÉE** sur leur exploitation par la mise en place d'un réseau renforcé de reliquats d'azote. Les marges de progrès possibles sont analysées à la suite des **INTERPRÉTATIONS DES ANALYSES** fournies et explicitées par le conseiller.

Le conseiller réalise également **UN PLAN DE FUMURE PRÉVISIONNEL APPROFONDI**.

Uniquement s'ils le souhaitent, ils peuvent **METTRE EN PLACE LE PLAN D'ACTIONS PROPOSÉ**, avec l'appui technique du conseiller expérimenté.

POUR QUI ?

TOUS LES AGRICULTEURS VOLONTAIRES.



CELA ME SEMBLE COMPLIQUÉ CAR...

L'INTERPRÉTATION DES ANALYSES ME PARAÎT PEU ÉVIDENTE

Effectivement, il est souvent difficile de comprendre les données peu intuitives fournies par les laboratoires.

- Le conseiller sera là pour **DONNER DU SENS** à l'interprétation des analyses en vous fournissant une synthèse claire.

JE NE VOIS PAS L'INTÉRÊT POUR PRÉSERVER L'EAU !

- Vous saurez exactement **LA QUANTITÉ EXACTE NÉCESSAIRE** aux besoins de vos cultures, vous limiterez ainsi les pertes d'azote par lessivage, donc la pollution de l'eau.

C'EST UNE PRISE DE RISQUE, JE VAIS PERDRE EN PRODUCTIVITÉ.

C'est normal d'avoir peur, il y a toujours une prise de risque qu'on ne peut pas éviter. L'objectif c'est de la **LIMITER**.

- Vous réaliserez des **ÉCONOMIES SUR L'ACHAT D'ENGRAIS** grâce à une meilleure valorisation de l'azote disponible sur l'exploitation.

JE SUIS INTÉRESSÉ.E MAIS ÇA A UN COÛT

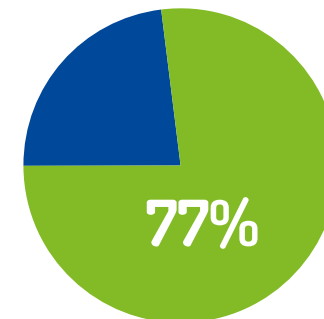
- Bayeux Intercom **PREND ENTIÈREMENT EN CHARGE** les analyses et l'ensemble des prestations réalisées par le conseiller.

JE MANQUE DE TEMPS !

On est bien d'accord, le temps c'est de l'argent !
Nombre de jours estimés : 2,5

COMBIEN ÊTES-VOUS À LE FAIRE ?

Les **AGRICULTEURS DE VOTRE TERRITOIRE** sont **77%** à déclarer optimiser la fertilisation azotée sur leur exploitation.



CE QU'ILS EN PENSENT :

Ça a un intérêt technique évident. On met pile la dose utile à la plante au bon moment. Pour la préservation de l'eau ? c'est du bénéfice direct. De manière générale, je trouve qu'on ne fait pas assez d'analyses de sol. Ça m'intéresserait de refaire un bilan de toutes les parcelles. Les reliquats d'azote sont un bon indicateur pour faire le calcul des épandages à venir et c'est même économique pour l'agriculteur de le faire.*

Il faut savoir analyser. Il faut un bon échantillonnage, quelqu'un qui s'y connaisse, qui mette en rapport le climat, les rendements précédents, le système agricole. C'est plus au niveau de l'interprétation des résultats que ça va jouer, c'est là je pense que vous pouvez intervenir.*

ÉTAPE 1

PRISE DE CONTACT PAR TÉLÉPHONE

L'agriculteur intéressé ou souhaitant obtenir plus d'informations contacte **AGATHE RÉMOND**, l'animatrice captages de Bayeux Intercom qui répondra aux questions.

i 02.31.51.64.55 | 06.02.06.49.90 | remond.a@bayeux-intercom.fr

ÉTAPE 2

RÉALISATION DU DIAGNOSTIC AVEC LE CONSEILLER DE LA CHAMBRE

Si l'agriculteur est toujours intéressé suite aux informations fournies, le conseiller de la Chambre d'Agriculture le contacte pour convenir d'un rendez-vous qui aura lieu sur l'exploitation.

Le conseiller rencontre l'agriculteur et réalise avec lui un **DIAGNOSTIC DE SES PRATIQUES DE FERTILISATION**.

Il **PROPOSE LES ANALYSES** les plus pertinentes à mettre en place (reliquats azotés supplémentaires mais aussi analyses d'effluents d'élevage, physico-chimiques des sols, si nécessaire).

ÉTAPE 3

MISE EN PLACE DES ANALYSES & INTERPRÉTATION

SEULEMENT SI L'AGRICULTEUR LE SOUHAITE, le conseiller commande les analyses au laboratoire.

IL INTERPRÈTE LES ANALYSES et les synthétise avec l'agriculteur.

ÉTAPE 4

RÉALISATION D'UN PLAN DE FUMURE PRÉVISIONNEL APPROFONDI AVEC LE CONSEILLER DE LA CHAMBRE

Le conseiller contacte l'agriculteur pour planifier un second rendez-vous à la ferme. Il réalise un **PLAN DE FUMURE PRÉVISIONNEL APPROFONDI** à l'aide des informations données par l'agriculteur et lui transmet les résultats et l'interprétation des analyses.

ÉTAPE 5

OPTIONNEL : ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE SUR 3 ANS

SEULEMENT S'IL LE SOUHAITE, l'agriculteur définit avec le conseiller des objectifs à atteindre ainsi que des actions à mettre en œuvre pour les atteindre. Le conseiller transmet le plan d'actions à l'agriculteur qui le met en place sur la parcelle concernée. Le conseiller réalise une visite de suivi par an sur l'exploitation. Il fait faire les analyses réalisées initialement lors du diagnostic. Il transmet à l'agriculteur une synthèse des résultats avec l'interprétation des analyses.

ACTION **E**

SUIVI PERSONNALISÉ ÉLEVAGE
ET/OU CULTURE :
ÉTUDIER LA FAISABILITÉ
ET ACCOMPAGNER UNE ÉVOLUTION
VERS UN SYSTÈME ÉCONOME
EN INTRANTS ET EFFICIENT
ÉCONOMIQUEMENT



ACTION **E** SUIVI PERSONNALISÉ ÉLEVAGE ET/OU CULTURE

POURQUOI ?

Pour **ÊTRE ACCOMPAGNÉ TECHNIQUEMENT DANS L'INNOVATION** et l'évolution de son système d'exploitation vers un système économe en intrants **SANS FORCÉMENT PASSER PAR UN SYSTÈME EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE**.

Tout en prenant en compte **LA PRÉSERVATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL** de l'agriculteur, la rentabilité économique de l'exploitation, ses besoins et souhaits en termes de pratiques techniques, essentielles à la pérennité de l'entreprise et à la qualité de vie inhérente à la profession.

COMMENT ?

Qui dit évolution de système, dit changement d'une ou plusieurs pratiques, et cela peut mettre du temps avant de voir des effets bénéfiques pour soi et pour son exploitation. Parfois des doutes peuvent survenir à la suite de problèmes rencontrés.

L'agriculteur bénéficie d'une **EXPERTISE TECHNIQUE** d'un conseiller de la Chambre d'Agriculture qui saura identifier avec lui les pistes d'évolution possible du système d'exploitation en prenant en compte une multitude de facteurs comme les caractéristiques d'exploitation, les contraintes techniques rencontrées, le matériel disponible, etc.

IL EST LIBRE DE METTRE EN PLACE OU NON LE PLAN D' ACTIONS PROPOSÉ.

S'il souhaite le faire, il bénéficiera d'un suivi personnalisé sur 3 ans qui lui permettra d'être rassuré sur certains aspects plus délicats et d'ajuster le plan d'actions si besoin.

POUR QUI ?

TOUS LES AGRICULTEURS VOLONTAIRES.



En quelque sorte, vous ne souhaitez pas qu'on vous impose des actions sur votre exploitation.

- Le conseiller sera à l'écoute de vos souhaits et de vos contraintes pour former, avec vous, le plan d'actions.

- **RIEN NE VOUS SERA IMPOSÉ :** vous aurez le choix de mettre en place le plan d'actions ou non, peu importe vos raisons.



C'est normal, vous ne pouvez pas exceller partout.

- Le conseiller vous proposera des actions en accord avec ce que vous savez faire.
- Si vous le souhaitez, il pourra vous proposer des formations adaptées afin d'apprendre de nouvelles techniques.



C'est normal d'avoir peur, il y a toujours une prise de risque qu'on ne peut pas éviter. L'objectif c'est de la **LIMITER**.

- Vous disposerez d'**UNE PLUS GRANDE AUTONOMIE** au niveau de l'alimentation du troupeau par la réduction d'intrants, vous gagnerez donc en bénéfice.



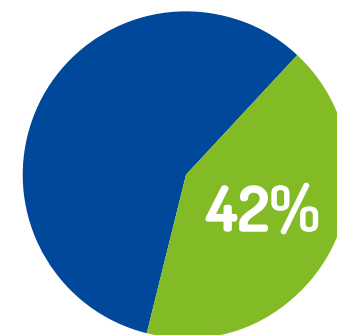
- Bayeux Intercom **PREND ENTIÈREMENT EN CHARGE** les analyses et l'ensemble des prestations réalisées par le conseiller.



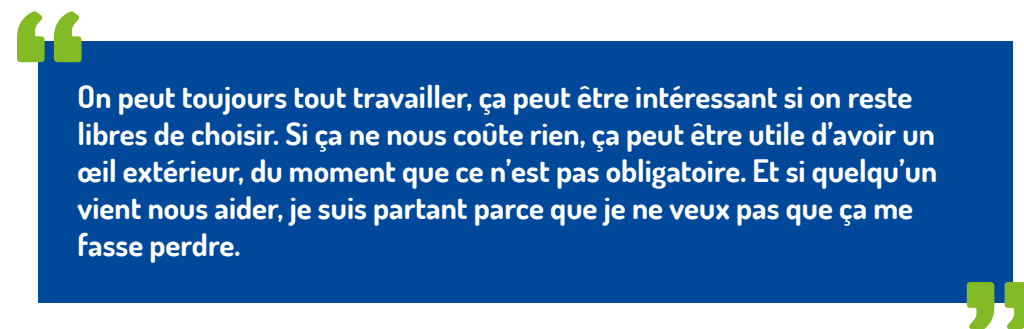
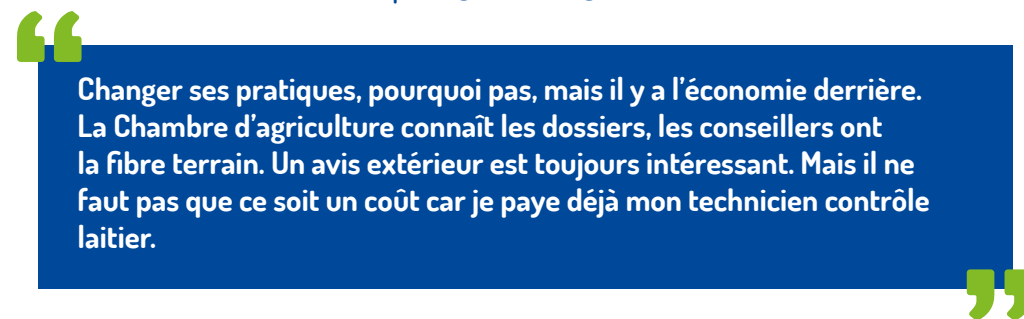
On est bien d'accord, le temps c'est de l'argent !
Nombre de jours estimés : 2,5

COMBIEN ÊTES-VOUS À LE FAIRE ?

Les **AGRICULTEURS DE VOTRE TERRITOIRE** sont **42%** à bénéficier d'un suivi personnalisé élevage et/ou culture afin d'évoluer vers un système économe en intrants et efficient économiquement.



CE QU'ILS EN PENSENT* :



ÉTAPE 1

PRISE DE CONTACT PAR TÉLÉPHONE

L'agriculteur intéressé ou souhaitant obtenir plus d'informations contacte **AGATHE RÉMOND**, l'animatrice captages de Bayeux Intercom qui répondra aux questions.

i 02.31.51.64.55 | 06.02.06.49.90 | remond.a@bayeux-intercom.fr

ÉTAPE 2

RÉALISATION DE L'ÉTAT DES LIEUX AVEC LE CONSEILLER DE LA CHAMBRE

Si l'agriculteur est toujours intéressé suite aux informations fournies, le conseiller de la Chambre d'Agriculture le contacte pour convenir d'un rendez-vous qui aura lieu sur l'exploitation. Le conseiller rencontre l'agriculteur et réalise avec lui un **ÉTAT DES LIEUX DU SYSTÈME** (gestion des parcelles, des fourrages, conduite des cultures, rentabilité...).

ÉTAPE 3

CO-ÉLABORATION DE LA FEUILLE DE ROUTE AVEC LE CONSEILLER DE LA CHAMBRE

Le conseiller contacte l'agriculteur pour planifier un second rendez-vous à la ferme.

IL CO-ÉLABORE AVEC L'EXPLOITANT UNE FEUILLE DE ROUTE afin d'établir les objectifs à atteindre et les moyens à mettre en œuvre sur 4 ans, tout en prenant en compte ses besoins, ses souhaits et ses contraintes techniques.

ÉTAPE 4

OPTIONNEL : ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE SUR 3 ANS

SI L'AGRICULTEUR LE SOUHAITE, il se fait accompagner techniquement par le conseiller grâce à un **SUIVI SUR TROIS ANS** : rendez-vous à la ferme **UNE FOIS PAR AN** afin de suivre la mise en œuvre, de la feuille de route.

Toute mise en place de nouvelles pratiques prend du temps et ça n'est pas tous les jours évident, le conseiller reste disponible pour écouter et rassurer l'agriculteur, lui apporter une aide en cas de problème technique et réajuster la feuille de route si besoin.

ACTION **F**

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ VERS LA CONVERSION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

ACTION **F**

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ
VERS LA CONVERSION
EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

POURQUOI ?

Pour identifier à l'échelle de l'exploitation **SI LA CONVERSION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE EST ENVISAGEABLE EN TERMES DE RENTABILITÉ** afin de garantir un système compatible avec l'enjeu ressource en eau et efficient économiquement.

POUR REDÉCOUVRIR SON MÉTIER, INNOVER : tester de nouvelles techniques de production et de nouveaux équipements, explorer le fonctionnement du sol et des animaux.

Pour être plus **EN ACCORD AVEC SES PROPRES VALEURS** en participant à la préservation de l'environnement pour les générations actuelles et futures.

COMMENT ?

Le passage en système biologique peut prendre du temps avant de voir des effets bénéfiques pour soi et pour son exploitation. Parfois des doutes peuvent survenir à la suite de contraintes techniques rencontrées.

L'agriculteur bénéficie d'une **EXPERTISE TECHNIQUE** avec un conseiller de la Chambre d'agriculture qui prendra en compte une multitude de facteurs comme les **CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ÉCONOMIQUES** de l'exploitation ainsi que les conditions climatiques grâce aux éléments fournis par l'agriculteur afin d'évaluer la viabilité économique d'une conversion en AB.

L'agriculteur **EST LIBRE DE RÉALISER OU NON SA CONVERSION EN AB**, une fois l'étude réalisée. S'il est intéressé mais ne souhaite pas une évolution complète du système, il peut réaliser une transition partielle de son exploitation vers l'AB.

S'il le souhaite, lors de sa conversion il peut bénéficier d'un suivi personnalisé sur 3 ans afin d'être rassuré sur certains aspects plus délicats et ajuster le plan d'actions si besoin.

POUR QUI ?

TOUS LES AGRICULTEURS VOLONTAIRES.





CELA ME SEMBLE COMPLIQUÉ CAR...

JE VAIS MANQUER DE LIBERTÉ DANS MES DÉCISIONS

En quelque sorte, vous ne souhaitez pas qu'on vous impose des actions sur votre exploitation.

- Le conseiller sera à l'écoute de vos souhaits et de vos contraintes pour former, avec vous, le plan d'actions.

- **RIEN NE VOUS SERA IMPOSÉ** : vous aurez le choix de mettre en place le plan d'actions ou non, peu importe vos raisons.

JE NE MAÎTRISE PAS LES TECHNIQUES « BIO »

C'est normal, vous ne pouvez pas exceller partout.

- Le conseiller vous orientera vers des formations adaptées si vous le souhaitez.



C'est normal d'avoir peur, il y a toujours une prise de risque qu'on ne peut pas éviter. L'objectif c'est de la **LIMITER**.

- **UNE SIMULATION ÉCONOMIQUE** est réalisée. Le conseiller ne prendra pas le risque de vous proposer une conversion si le projet n'est pas viable économiquement.

- Le conseiller vous aidera à **FAIRE LES DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES**.

- Vous ne serez pas seul, vous serez **ÉCOUTÉ ET CONSEILLÉ TOUT AU LONG DE LA CONVERSION** par le même conseiller, un partenariat et une confiance mutuelle va s'installer.

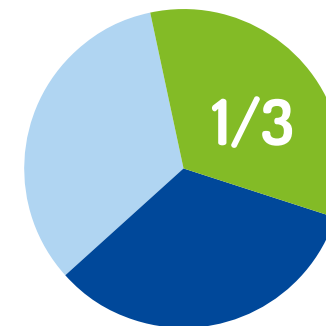


- Bayeux Intercom **PREND ENTIÈREMENT EN CHARGE** les prestations réalisées par la Chambre d'Agriculture.

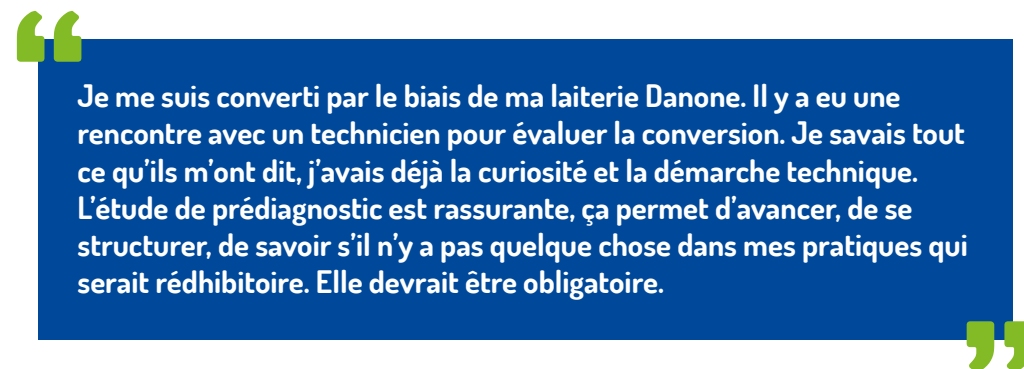
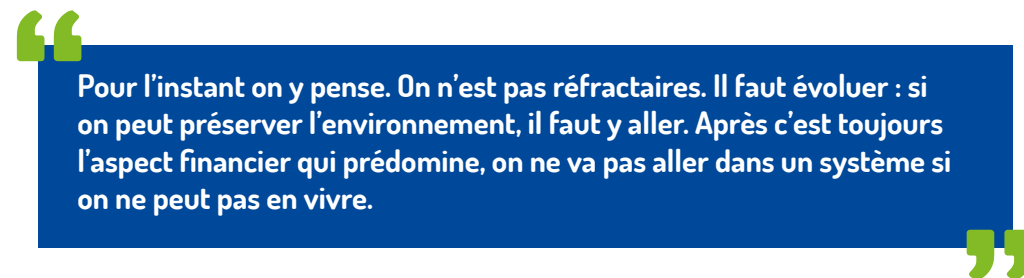
COMBIEN ÊTES-VOUS À AVOIR L'INTÉRÊT D'UNE ÉTUDE DE CONVERSION ET À L'AVOIR DÉJÀ FAIT ?

1 AGRICULTEUR SUR 3 AU SEIN DE VOTRE TERRITOIRE

perçoit l'intérêt ou a déjà effectué une étude pour évaluer la pertinence économique d'une conversion en agriculture biologique



CE QU'ILS EN PENSENT* :



ÉTAPE 1

PRISE DE CONTACT PAR TÉLÉPHONE

L'agriculteur intéressé ou souhaitant obtenir plus d'informations contacte **AGATHE RÉMOND**, l'animatrice captages de Bayeux Intercom qui répondra aux questions.

i 02.31.51.64.55 | 06.02.06.49.90 | remond.a@bayeux-intercom.fr

ÉTAPE 2

RÉALISATION DU PRÉ-DIAGNOSTIC DE CONVERSION

Si l'agriculteur est toujours intéressé suite aux informations fournies, le conseiller de la Chambre d'Agriculture le contacte pour convenir d'un rendez-vous qui aura lieu sur l'exploitation. Le conseiller rencontre l'agriculteur afin de recueillir ses souhaits d'évolution de système vers l'AB (totale, partielle). Un **DIAGNOSTIC SIMPLIFIÉ** sera effectué en prenant compte les critères spécifiques en lien avec le projet identifié et pour évaluer sa pertinence **ÉCONOMIQUE**.

ÉTAPE 3

OPTIONNEL : ÉTUDE DE CONVERSION

À ce stade, la réflexion de la conversion en AB est bien avancée.

SEULEMENT SI L'AGRICULTEUR LE SOUHAITE, le conseiller le contacte pour planifier un second rendez-vous comportant une visite de la ferme. Il bénéficie cette fois-ci d'un **DIAGNOSTIC APPROFONDI** de conversion à l'agriculture biologique. Ils fixent ensemble un objectif de système en AB et élaborent un **PROGRAMME D'ACTIONS PLURI-ANNUEL**.

Lors d'un troisième rendez-vous, le conseiller présente **LE PLAN D'ACTIONS** à l'agriculteur.

ÉTAPE 4

OPTIONNEL : ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE SUR 3 ANS

Si l'agriculteur le souhaite, il se fait accompagner techniquement par le conseiller grâce à **UN SUIVI SUR TROIS ANS**.

Le changement vers un nouveau système prend du temps et ça n'est pas tous les jours évident, le conseiller reste disponible pour rassurer, écouter l'agriculteur, et lui apporter une aide en cas de problème technique.

CE LIVRET VOUS EST FOURNI PAR



Ce livret a été conçu dans le cadre d'un projet de recherche contractualisé entre l'ANBDD et l'Université de Caen Normandie (représenté par le Laboratoire de Psychologie de Caen Normandie, EA 7352) et financé par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Élaboration et Rédaction :

Sonia De Abreu (Psychologue, LPCN), Karine Lesage (responsable eau potable, Bayeux Intercom),
Agathe Rémond (Animatrice captage, Bayeux Intercom),
Cécile Sénémeaud (Professeure en psychologie sociale, LPCN).

Suivi communication :

Marie Curieux (chargée de communication, Bayeux Intercom).

Conception graphique :

Nicolas Barbanchon, Sonia De Abreu.



VOTRE INTERLOCUTRICE
Agathe RÉMOND

Animatrice des aires d'alimentation de captages

 02.31.51.64.55 | 06.02.06.49.90 | remond.a@bayeux-intercom.fr

